

Annexe Bilan Financier 2023 CGT conseil régional Occitanie

Après une année 2022 où nous avons eu de grosses dépenses (élections professionnels et congrès à Revel sur 2 jours), l'année 2023 fût aussi difficile avec les versements Cogétise 2022 et 2023 (sauf décembre 2023) et un congrès extraordinaire à Narbonne.

Cette présentation fait apparaître les frais en distinguant les déplacements et les repas par nature et type de réunions.

Cogétise 2022 : 40 688€36 réglé le 19 06 2023

Cogétise 2023 (sauf 12/2023) : 40 041€47 réglé le 21 11 2023

Fourniture de magasin : veste CGT

Fourniture de bureau : cartouches d'encre, classeurs...

Location mobilière : location véhicule électrique

Autres charges exceptionnelles : 3 paiements par chèque (72€39 + 253€ + 505€) effectué par l'ancienne trésorière adjointe dont je n'ai toujours pas les justificatifs.

Frais bancaire : 2023 est l'année où nous avons eu le plus de frais d'impayés qui est dû à la suspension des prélèvements de cotisations de certains syndiqués en fin d'année suite aux problèmes dans notre syndicat.

Indemnités dessins : 5 dessins utilisé par Patrick Auzende pour la communication de notre syndicat sans les droits de l'auteur des dessins.



Compte de Résultat

du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges	N	N-1	Produits	N	N-1
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
60 Achats	0,00 €	0,00 €	70 Ventes de produits finis, prestations de services,	0,00 €	0,00 €
60223 Fournitures de	10,00 €	0,00 €	756 Cotisation	68.071,39 €	0,00 €
60225 Fournitures de	406,84 €	0,00 €	74 Subvention d'exploitation	0,00 €	0,00 €
6044 Photos	2.000,00 €	0,00 €	75 Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €
61 Services extérieurs	0,00 €	0,00 €	79 Transferts	0,00 €	0,00 €
6135 Locations mobilières	6.349,17 €	0,00 €	78 Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €
62 Autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €			
6224 Honoraires juridiques,	1.200,00 €	0,00 €			
625 Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €			
6251 Voyages e déplacements.	0,00 €	0,00 €			
6251A Déplacements AG	404,60 €	0,00 €			
6251B Déplacement CE	2.930,02 €	0,00 €			
6251C Déplacements	1.672,92 €	0,00 €			
6251D Déplacements	586,72 €	0,00 €			
6251E Déplacements HMI	2.503,31 €	0,00 €			
6251F Déplacements	2.707,46 €	0,00 €			
6252 Restauration et	0,00 €	0,00 €			
6252A Restauration AG	81,07 €	0,00 €			
6252B Restauration CE	996,90 €	0,00 €			
6252C Restauration	993,60 €	0,00 €			
6252D Restauration	174,70 €	0,00 €			
6252E Restauration HMI	527,70 €	0,00 €			
6252F Restauration	689,93 €	0,00 €			
6252G Hébergement	0,00 €	0,00 €			
6252H Hébergement HMI	465,92 €	0,00 €			
626 Frais postaux et frais de	38,20 €	0,00 €			
6261 Affranchissements	46,56 €	0,00 €			
627 Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €			
6271 Frais tenue de compte et	43,84 €	0,00 €			
6271A Coopaccès	50,88 €	0,00 €			
6271B Collect Online	1.012,80 €	0,00 €			
6271C Frais virements	24,00 €	0,00 €			
6271D Impayés	944,43 €	0,00 €			
63 Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	0,00 €			
631 Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	0,00 €			

Compte de Résultat

Charges	N	N-1	Produits	N	N-1
64 Charges de personnel	0,00 €	0,00 €			
65 Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €			
652A Cogétise	80.729,83 €	0,00 €			
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €			
Total Charges d'exploitation	107.591,40 €	0,00 €	Total Produits d'exploitation	68.071,39 €	0,00 €
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS		
66 Charges financières	0,00 €	0,00 €	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Total Charges financières	0,00 €	0,00 €	Total Produits financiers	0,00 €	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	77 Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
678 Autres charges exceptionnelles.	830,39 €	0,00 €			
Total Charges exceptionnelles	830,39 €	0,00 €	Total Produits Exceptionnels	0,00 €	0,00 €
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR CONTRIBUTION DE FINANCEMENT			CONTRIBUTIONS DE FINANCEMENT		
689 Engagements à réaliser sur ressources	0,00 €	0,00 €	789 Contributions de financement	0,00 €	0,00 €
Total Engagements à réaliser sur contribution	0,00 €	0,00 €	Total Contributions de financement	0,00 €	0,00 €
TOTAL CHARGES	108.421,79 €		TOTAL PRODUITS	68.071,39 €	
DÉFICIT DE L'EXERCICE :	-40.350,40 €				



BILAN SIMPLIFIE 2023 CGT CONSEIL REGIONAL OCCITANIE

RECETTES

Cotisations : 68 071€39

TOTAL RECETTES 68 071€39

DEPENSES

Frais bancaire : 2 075€95

Frais postaux : 84€76

Indemnités dessins : 2 000€

Achat de matériel : 416€84

Avocat : 1 200€

Location véhicule électrique : 6 349€17

Cogétise : 80 729€83

Frais déplacements : 10 805€03

Frais repas : 3 463€90

Frais hébergements : 465€92

Chèques sans justificatifs (3) : 830€39

TOTAL DEPENSES 108 421€79

BILAN 2023 – 40 350€40



Commission Exécutive du 27 juin 2024

Relevé de décisions

Présents : Blasco Laurent, Boulhierac Aline, Bouville Olivier, Dmitrowicz Guilhem, Elipe Pierre, Gal Fabrice, Gaze Gilles, Laguens Jean-Michel, Legrand Christophe, Lutz Jean-Sébastien, Milhano Elisabeth, Yvan Vialettes, Christophe Molina, Aurélien Jondreville, Viviane Vidal,

Invités présents : Guilhem Durand, Séverine DUMOND, BEZOUÏ Christophe, Corinne PONS

Ordre du jour de la CE de 10h à 17h :

- PV dernière CE (vote)
- Présentation bilan financier 2023 (information)
- Bilan financier 2023 (Vote)
- Point adhésion.
- Point Actualité.
- Point HIM.
- Point visite des service ASG Montpellier /Toulouse.
- Point communication (proposition et appel à candidature).
- AG départementales : calendrier, organisation, modalités, intervenants.
- AG régionale : calendrier, organisation, modalités, invités
- Démission, candidatures CE.
- Questions diverses.

Notez également dans vos agenda la **prochaine CE qui est prévue le vendredi 30 aout.**

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

syndicat-cgt@laregion.fr

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - Espace Capdeville bureau 0-A-220.

- 04 67 22 86 20 - 06 08 10 24 83 -

Site Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 -

Internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com

Point 1 : PV dernière CE (vote)

-Décision : Le PV n'a pas été transmis aux membres de la CE dans les temps. Ce point est reporté à la Prochaine Commission Exécutive.

Point 2 : Compte de résultat 2023 du Syndicat

La Responsable a la politique financière a présenté les documents relatifs au compte de résultat 2023.

La Commission Exécutive prend acte de l'avis favorable de la CFC et de l'arrêt des comptes 2023 par le Bureau.

Votants: 15 :

Blasco Laurent, Boulhierac Aline, Bouville Olivier, Dmitrowicz Guilhem, Elipe Pierre, Gal Fabrice, Gaze Gilles, Laguens Jean-Michel, Legrand Christophe, Lutz Jean-Sébastien, Milhano Elisabeth, Yvan Vialettes, Christophe Molina, Aurélien Jondreville, Viviane Vidal,

Contre : 0

Abstient : 0

Pour : 15

Décision : La Commission Exécutive valide à l'unanimité les comptes de 2023 de notre Syndicat CGT Conseil Régional Occitanie.

Les comptes seront publiés en suivant.

Point 3 : Adhésion

Décisions :

-Le tableau de nos syndiqués est confidentiel et sera donc envoyé uniquement aux référents HMI et de section.

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

syndicat-cgt@laregion.fr

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - Espace Capdeville bureau 0-A-220.

- 04 67 22 86 20 - 06 08 10 24 83 -

Site Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 -

Internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com

-continuer les HMI dans les lycées et dans les sièges

-utiliser le dessin ci-dessous sur le 1 pourcent dans nos communications (l'ajouter au verso de nos formulaires d'adhésion + modifier le QR Code pour renvoi sur notre site).



Point 4 : Actualités

Décisions :

- Transmettre à nos syndiqués la pétition intersyndicale sur le choc des savoirs (pôle communication).
- La CE valide la proposition de motion pour le prochain CST ainsi que la transmission aux autres OS et à notre employeur.
- Aller à la rencontre des agents pour dénoncer cette loi GUERINI d'efficacité de la Fonction Publique. (pôle HMI) + s'associer à la semaine de déploiement initiée par la FD.

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

syndicat-cgt@laregion.fr

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - Espace Capdeville bureau 0-A-220.

- 04 67 22 86 20 - 06 08 10 24 83 -

Site Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 -

Internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com

Motion du CST de la Région Occitanie

Le comité social territorial de la Région Occitanie réuni ce jour, « date », souhaite faire part de son opposition au projet de loi « pour l'efficacité de la fonction publique ».

Presque 5 ans après la désastreuse loi de « Transformation de la fonction publique », et la mise en place laborieuse d'un code de la Fonction publique, cette offensive s'inscrit dans la politique menée depuis des années contre le code du travail et l'ensemble des conventions collectives.

L'objectif recherché est de baisser le coût du travail et les garanties collectives qui sont en contradiction avec la différenciation territoriale et la concurrence libre et non faussée voulue par l'union européenne.

Ce projet de loi, s'il est adopté aura pour conséquence d'accélérer l'individualisation des agent-es, pour normaliser et généraliser le recours aux contractuel-les, pour mettre en concurrence les agents les un-es contre les autres, pour diminuer encore et toujours les masses salariales

Le comité social territorial de la Région Occitanie affirme, avec l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaires et le collège employeur, qu'il n'acceptera pas de remise en cause des garanties statutaires qui permettent la reconnaissance des qualifications et le droit à la carrière : catégories, grades, échelons.

Ce projet législatif, pour ce que nous en connaissons, ne répond pas aux besoins de la fonction publique, de ses personnels, et emprunte des directions qui au contraire sont porteuses de reculs.

Pour le CST de la Région Occitanie, l'amélioration des conditions de travail, de déroulement de carrière et de rémunération garantissent la mise en œuvre au quotidien d'une fonction publique de qualité au service des citoyen.nes.

Fait à, le

Point 5 : Magasiniers d'Ateliers pédagogiques

Décisions :

- Alerter au prochain CST sur la question des détournements de poste pour pallier à ces missions qui n'ont pas été transférées (pas de décentralisation) au détriment des autres missions. (Élus CST)
- Demander à la Région de rédiger une note aux autorités fonctionnelles leur rappelant cette règle. (Élus CST) Corinne sollicite la DEJOS.
- Préparer une communication aux agents sur cette question des magasiniers d'ateliers pédagogiques (pôle communication)

Point 6 : Collectif des syndicats CGT des Conseil Régionaux

Décisions :

- La Commission Exécutive prend acte du compte-rendu présenté par Laurent BLASCO de la dernière réunion.
- La CE sera vigilante sur la non présence de Patrick AUZENDE ou Didier PRANEUF à ces réunions de collectif.
- Abonder la plate-forme du Grand Est avec nos documents (Temps de Travail, RIFSEEP, etc)

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

syndicat-cgt@laregion.fr

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - Espace Capdeville bureau 0-A-220.

- 04 67 22 86 20 - 06 08 10 24 83 -

Site Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 -

Internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com

Point 7 : CANTINE - MONTPELLIER

Décision :

- S'appuyer sur cette revendication de la cantine afin que le syndicat CGT retisse des liens avec les ASG de Montpellier.
 - Préparer un document à distribuer afin de recenser les ASG motivés. (Guilhem)
 - Décider avec les ASG motivés la stratégie à mettre en œuvre (à prévoir).
-

Point 8 : Communication –

Décisions :

- privilégier les réunions en présentiel.
 - formation de certains camarades de la COM. à l'utilisation de notre site Internet.
 - Préparer un tract pour rappeler nos instruments de communication (Facebook, site internet).
 - créer une chaîne You tube et mettre en place des capsules vidéo thématiques (Réfèrent : Pierre ELIPE).
-

Point 9 : Position sur les instances et Groupes de Travail (qualité du dialogue social)

Décision :

- Dans un premier temps, s'appuyer sur le Groupe de Travail / « Bilan Carte des emplois et dotation » pour mener une action inter-syndicale d'ampleur.
- Dans un second temps communiquer et menacer la Région sur la qualité du dialogue social.
- se laisser de quitter les instances en cas de mépris ou de mauvaise foi de la Région envers nous.
- avoir une attitude plus combative envers notre employeur

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

syndicat-cgt@laregion.fr

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - Espace Capdeville bureau 0-A-220.

- 04 67 22 86 20 - 06 08 10 24 83 -

Site Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 -

Internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com